



Communiqué de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Pour la défense des libertés académiques : le colloque « la Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines » se tiendra !

Il était prévu que le colloque scientifique, organisé de longue date, sur « la Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines », se tienne dans les locaux du Collège de France les jeudi 13 et vendredi 14 novembre. La très haute qualité des recherches menées au sein du Collège de France est reconnue dans le monde entier. Ce colloque, avec de nombreux intervenants internationaux de grande renommée scientifique, en est une illustration.

Cependant l'administrateur du collège de France a pris la décision de l'annuler.

De l'aveu même du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, Philippe Baptiste, cette décision a été prise à sa demande.

Cette intervention du Ministre constitue une remise en cause inacceptable des libertés académiques. Elle a choqué l'ensemble de la communauté scientifique et des institutions universitaires et de recherche, suscitant même une réaction de France Universités, qui a fait part de sa « vive inquiétude » quant à la préservation des libertés académiques.

Nos organisations dénoncent cette intervention, qui prend part d'une politique plus générale visant à empêcher toute libre expression sur Israël-Palestine, jusqu'à vouloir interdire la recherche académique sur ce sujet.

Depuis l'annulation prononcée par l'administration du Collège de France, le Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris (CAREP) a proposé d'accueillir ce colloque dans ses locaux.

Nos organisations se félicitent de cette initiative même si de fait elle réduit le nombre de places pour y assister.

Les défenseurs des libertés académiques ne reculeront pas face aux intimidations ou aux pressions de toute sorte.

C'est pourquoi, pour manifester qu'aucune attaque contre les libertés académiques ne sera plus tolérée, nos organisations appellent toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de les défendre à se rassembler :

**Mardi 18 novembre à 17 h devant le ministère de l'ESRE,
1 rue Descartes à PARIS
et partout ailleurs devant les rectorats le même jour.**